

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Les Bijoux du Temps S.A. en liquidation, Curtilles*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale*
3. *Date de la décision: 08.11.2004*
4. *Echéance de préavis des créances: 15.01.2005*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Les Bijoux du Temps S.A. en liquidation, c/o Patrick Coutaz, Le Pâquis, 1521 Curtilles*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Ils sont informés que le liquidateur entend procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).*

Pierre Crot, Notaire  
1260 Nyon

(02575388)